



2019

RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE

EXERCICE 2019

Pour les trois mois clos le 30 juin 2018



TABLE DES MATIÈRES

Survol	3	Résultats financiers pour les trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017	8
Principaux indicateurs de rendement	3	Situation de trésorerie et ressources en capital pour les trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017	13
Faits saillants des résultats financiers et des activités	4	Situation financière consolidée au 30 juin 2018 et au 31 mars 2018	14
Principales informations financières consolidées	6	États financiers consolidés intermédiaires non audités	18
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	7		

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document, qui comprend le rapport financier et le rapport de gestion trimestriels de Groupe Stingray Digital Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes y afférentes pour les trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017 et aux plus récents états financiers consolidés audités de la société et au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2018. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 7 août 2018. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans s'y limiter toutefois, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre, ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2018, disponible sur SEDAR.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changement dans la législation, les politiques administratives ou les exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris dans nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société estime que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société estime que le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures importantes, car elles démontrent la rentabilité nette de ses activités principales. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés constituent une mesure importante pour l'évaluation de la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Cette mesure démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. La société estime que la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour évaluer l'importance de la dette au regard de l'état de la situation financière de la société. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les IFRS et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

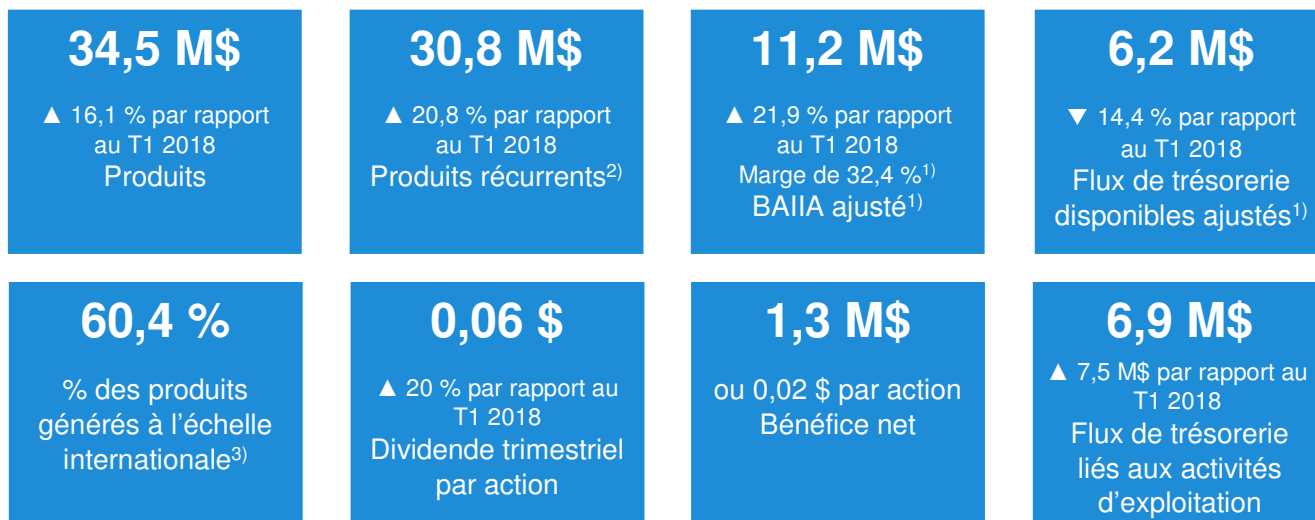
SURVOL

Stingray est le chef de file mondial des services musicaux et vidéo multiplateformes ainsi que des expériences numériques s'adressant aux câblodistributeurs, aux établissements commerciaux, aux fournisseurs de services par contournement, aux opérateurs de télécommunications mobiles, aux consommateurs, et plus encore. Ses services comprennent notamment des chaînes télé offertes en format linéaire et sur demande, des chaînes télé en format 4K ultra-HD, des produits de karaoké, des services d'affichage numérique, des solutions musicales pour environnements commerciaux et des applications musicales. Stingray offre ses services à 400 millions d'abonnés (ou utilisateurs) dans 156 pays et ses applications mobiles ont été téléchargées à plus de 100 millions de reprises.

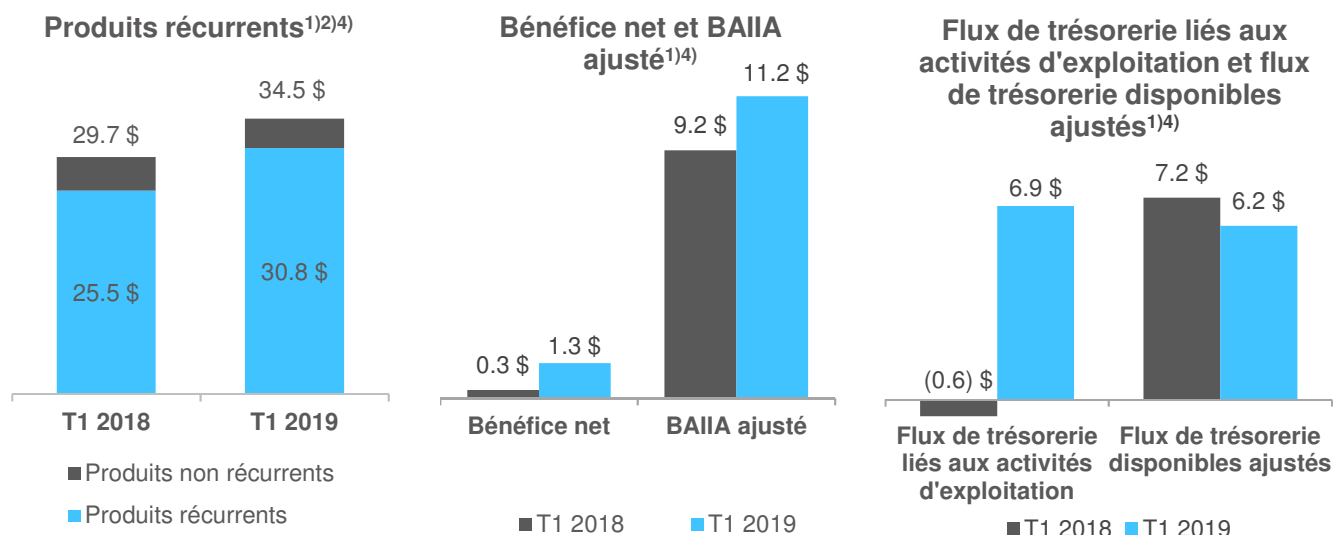
Le siège social de la société, qui regroupe plus de 400 employés à l'échelle mondiale, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Israël et en Australie, est situé à Montréal.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT¹⁾

Trimestre clos le 30 juin 2018



Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017



Notes :

- 1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 7.
- 2) Les produits récurrents comprennent les frais d'abonnement et d'utilisation ainsi que les frais fixes facturés aux clients mensuellement, trimestriellement et annuellement pour des services musicaux continus. Les produits non récurrents proviennent essentiellement des services de soutien et d'installation, du matériel et des frais ponctuels.
- 3) Le poste « International » désigne tous les territoires à l'extérieur du Canada.
- 4) En millions de dollars canadiens.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du premier trimestre clos le 30 juin 2018 (le « premier trimestre de 2019 » ou « T1 2019 »)

Comparaison avec le trimestre clos le 30 juin 2017 (le « premier trimestre de 2018 » ou « T1 2018 ») :

- Les produits ont augmenté de 16,1 % pour atteindre 34,5 millions de dollars, comparativement à 29,7 millions de dollars.
- Les produits récurrents se sont élevés à 30,8 millions de dollars (89,4 % du total des produits), en hausse de 20,8 %.
- La proportion de produits générés à l'échelle internationale (y compris les États-Unis et les autres pays) a augmenté, passant de 51,0 % à 60,4 %.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a progressé de 21,9 % pour s'établir à 11,2 millions de dollars, comparativement à 9,2 millions de dollars.
- La marge du BAIIA ajusté¹⁾ s'est établie à 32,4 %, comparativement à 30,9 %.
- Le bénéfice net s'est chiffré à 1,3 million de dollars (0,02 \$ par action), comparativement à 0,3 million de dollars (0,01 \$ par action).
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ a atteint 5,9 millions de dollars (0,10 \$ par action), contre 5,7 millions de dollars (0,11 \$ par action).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont atteint 6,9 millions de dollars, comparativement à (0,6) million de dollars.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾ se sont élevés à 6,2 millions de dollars, comparativement à 7,2 millions de dollars, en baisse de 14,4 %.

Note :

- 1) Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2 et, pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7.

Faits saillants des activités

- Le 7 août 2018, la société a déclaré un dividende de 0,06 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable, par action à droit de vote multiple et par reçu de souscription. Le dividende sera payable le 14 septembre 2018 ou vers cette date aux porteurs de ces titres inscrits en date du 31 août 2018.
- Le 3 août 2018, la société a annoncé qu'elle avait présenté une offre d'achat non sollicitée visant la totalité des parts émises et en circulation de Music Choice, société en nom collectif qui produit de la programmation musicale et des contenus musicaux pour les utilisateurs de la télévision numérique par câble, de la téléphonie mobile et du modem câble. L'offre, qui propose un prix d'achat de 120 millions de dollars US et demeure valide jusqu'au 31 août 2018, n'a pas encore été acceptée et est en cours d'examen par les porteurs de parts. Rien ne garantit que l'offre, telle qu'elle a été présentée, sera acceptée par l'ensemble ou une partie des porteurs de parts.
- Le 1er août 2018, la Société a annoncé qu'elle avait acquis Novrmedia Inc., société torontoise chef de file en conception, création et mise en œuvre de solutions de médias numériques.
- Au 30 juin 2018, le nombre d'abonnés payants aux services de vidéo sur demande se chiffrait à plus 322 000. Les services de vidéo sur demande de la société sont offerts comme un service grand public et par l'intermédiaire de grands fournisseurs de services de divertissement comme Amazon, Comcast, AT&T, Telefonica et Free. Ils permettent aux abonnés de profiter d'une programmation musicale choisie illimitée moyennant des frais mensuels.
- Le 19 juin 2018, la société a annoncé qu'elle avait fait l'acquisition d'une participation minoritaire dans Nextologies Limited, société de l'Ontario offrant des solutions technologiques aux radiodiffuseurs.
- Le 29 mai 2018, la société a annoncé qu'elle avait conclu une entente à long terme avec Bell visant le renouvellement et l'expansion de leur relation professionnelle de longue date. Bell devient ainsi le premier opérateur canadien à offrir à ses abonnés le portefeuille de services musicaux et vidéo complet de Stingray.
- Le 14 mai 2018, la société a annoncé qu'elle avait été sélectionnée par Talpa Media, créateur de l'émission The Voice, pour développer, publier et commercialiser à l'échelle mondiale la nouvelle application d'accompagnement du concours de chant. L'appli de chant The Voice sera lancée à l'échelle mondiale en décembre 2018.
- Le 2 mai 2018, la société a annoncé qu'elle avait conclu avec Newfoundland Capital Corporation Limited (« NCC ») une entente définitive selon laquelle la société fera l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de NCC (les « actions de NCC ») au prix de 14,75 \$ l'action de NCC, pour une contrepartie totale d'environ 505,3 millions de dollars. La réalisation de l'acquisition, devant avoir lieu dans les prochains mois et au plus tard le 2 mai 2019, est subordonnée et conditionnelle à l'obtention de toutes les autorisations requises, y compris l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ainsi qu'à l'obtention des fonds nécessaires. Se reporter à la page 23 pour obtenir plus de précisions au sujet de la transaction.
- Le 27 juin 2018, NCC a annoncé que ses actionnaires avaient approuvé un plan d'arrangement visant NCC, Groupe Stingray Digital Inc. et 10643432 Canada Inc., comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de NCC datée du 23 mai 2018.
- À la suite de l'entente d'acquisition de NCC, la société a réalisé un placement de reçus de souscription et émis sur le capital autorisé 7 981 000 reçus de souscription de la société (les « reçus de souscription du placement public »), par voie de prise ferme, au prix de 10,40 \$ le reçu de souscription du placement public, pour un produit brut de 83,0 millions de dollars et un produit net de 79,7 millions de dollars. En même temps que la clôture du placement public, la société a émis sur le capital autorisé 3 846 100 reçus de souscription (les « reçus de souscription du placement privé ») au prix de 10,40 \$ le reçu de souscription du placement privé, pour un produit brut de 40,0 millions de dollars. Par suite du placement public et du placement privé simultané, un porteur d'actions à droit de vote multiple de la société a exercé des droits de souscription rattachés aux actions à droit de vote multiple de la société, qui a donc émis sur le capital autorisé 1 452 850 reçus de souscription au prix de 10,40 \$ pour un produit brut de 15,1 millions de dollars. Il y a lieu de se reporter à la page 23 pour obtenir plus de précisions.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestre clos le 30 juin 2018 T1 2019		Trimestre clos le 30 juin 2017 T1 2018		Trimestre clos le 31 mars 2018 T4 2018	
	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits
Produits	34 456	100,0 %	29 670	100,0 %	34 223	100,0 %
Produits récurrents	30 796	89,4 %	25 502	86,0 %	30 734	89,8 %
Produits	34 456	100,0 %	29 670	100,0 %	34 223	100,0 %
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	13 212	38,3 %	11 094	37,4 %	12 095	35,3 %
Frais de vente et de marketing	3 428	10,0 %	3 224	10,9 %	3 473	10,1 %
Frais de recherche et développement, de soutien et de technologies de l'information	2 461	7,1 %	2 978	10,0 %	2 139	6,3 %
Charges générales et administratives	6 340	18,4 %	5 497	18,5 %	7 413	21,6 %
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	5 756	16,7 %	5 162	17,4 %	5 613	16,4 %
Charges financières (produits financiers), montant net ¹⁾	1 921	5,6 %	537	1,8 %	(378)	(1,1) %
Variation de la juste valeur des placements	(497)	(1,4) %	434	1,5 %	(421)	(1,2) %
Bénéfice avant impôts	1 835	5,3 %	744	2,5 %	4 289	12,6 %
Charge (recouvrement) d'impôts	489	1,4 %	464	1,6 %	(385)	(1,1) %
Bénéfice net	1 346	3,9 %	280	0,9 %	4 674	13,7 %
BAIIA ajusté²⁾	11 179	32,4 %	9 169	30,9 %	11 752	34,3 %
Bénéfice net ajusté²⁾	5 898	17,1 %	5 703	19,2 %	9 732	28,4 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés²⁾	6 198	18,0 %	7 240	24,4 %	11 066	32,3 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	6 920	20,1 %	(589)	(2,0) %	10 675	31,2 %
Dettes nettes²⁾	43 557	—	54 968	—	35 265	—
Ratio dette nette/BAIIA ajusté²⁾³⁾	1,00x	—	1,56x	—	0,85x	—
Bénéfice net par action – de base	0,02	—	0,01	—	0,08	—
Bénéfice net par action – dilué	0,02	—	0,01	—	0,08	—
Bénéfice net ajusté par action – de base ²⁾	0,10	—	0,11	—	0,17	—
Bénéfice net ajusté par action – dilué ²⁾	0,10	—	0,11	—	0,17	—
Produits par catégories						
Diffusion musicale	26 002	75,5 %	22 316	75,2 %	26 011	76,0 %
Musique pour entreprises	8 454	24,5 %	7 354	24,8 %	8 212	24,0 %
Produits	34 456	100,0 %	29 670	100,0 %	34 223	100,0 %
Produits par régions						
Canada	13 641	39,6 %	14 538	49,0 %	13 658	39,9 %
États-Unis	8 185	23,7 %	4 704	15,9 %	8 331	24,3 %
Autres pays	12 630	36,7 %	10 428	35,1 %	12 234	35,8 %
Produits	34 456	100,0 %	29 670	100,0 %	34 223	100,0 %

Notes :

- 1) Les intérêts payés durant le T1 2019 ont été de 436 \$ (296 \$ au T1 2018; 379 \$ au T4 2018).
- 2) Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2 et, pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7.
- 3) Le ratio dette nette/BAIIA ajusté est le quotient de la dette nette divisée par le BAIIA ajusté sur 12 mois consécutifs.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 30 juin 2018 T1 2019	Trimestre clos le 30 juin 2017 T1 2018	Trimestre clos le 31 mars 2018 T4 2018
Bénéfice net	1 346	280	4 674
Charges financières (produits financiers), montant net	1 921	537	(378)
Variation de la juste valeur des placements	(497)	434	(421)
Charge (recouvrement) d'impôts	489	464	(385)
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	1 169	621	1 019
Amortissement d'immobilisations incorporelles	4 587	4 541	4 594
Rémunération fondée sur des actions	175	194	473
Charges liées aux unités d'actions incessibles, aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	367	313	780
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	1 622	1 785	1 396
BAIIA ajusté	11 179	9 169	11 752
Charges financières (produits financiers), montant net	(1 921)	(537)	378
Charge (recouvrement) d'impôts	(489)	(464)	385
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(1 169)	(621)	(1 019)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions incessibles, aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	(1 702)	(1 844)	(1 764)
Bénéfice net ajusté	5 898	5 703	9 732

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 30 juin 2018 T1 2019	Trimestre clos le 30 juin 2017 T1 2018	Trimestre clos le 31 mars 2018 T4 2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	6 920	(589)	10 675
<i>Ajouter/déduire :</i>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 228)	(807)	(846)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(347)	(404)	(406)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 205)	–	(1 166)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	1 436	7 255	1 413
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	1 622	1 785	1 396
Flux de trésorerie disponibles ajustés	6 198	7 240	11 066

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette.

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2018	31 mars 2018	30 juin 2017
Facilité renouvelable	47 881	38 627	58 120
(Trésorerie et équivalents de trésorerie)	(4 324)	(3 362)	(3 152)
Dette nette	43 557	35 265	54 968

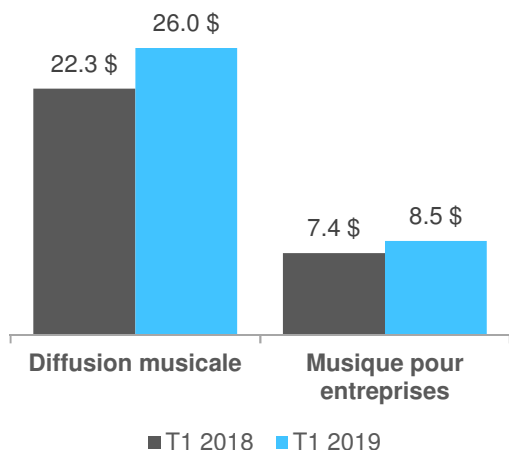
RÉSULTATS FINANCIERS POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2018 ET 2017

Produits

Les produits du premier trimestre de 2019 ont progressé de 16,1 % pour atteindre 34,5 millions de dollars, en comparaison de 29,7 millions de dollars pour le premier trimestre de 2018. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance interne des abonnés aux services de vidéo sur demande, combinée aux acquisitions de Qello Concerts, de Satellite Music Australia PTY Ltd (« SMA ») et de SBA Music PTY Ltd (« SBA »).

Tendances des produits par catégories

Produits par catégories¹⁾



Note :

1) En millions de dollars canadiens.

Diffusion musicale

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 16,5 % ou de 3,7 millions de dollars des produits tirés de la diffusion musicale par rapport au premier trimestre de 2018 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Croissance interne des abonnés aux services de vidéo sur demande.
- ▲ Acquisition de Qello Concerts.

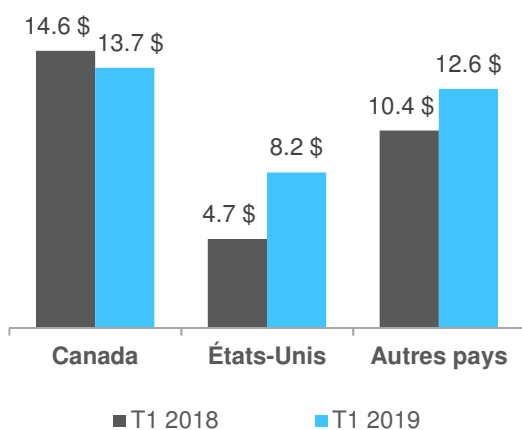
Musique pour entreprises

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 15,0 % ou de 1,1 million de dollars des produits tirés de la musique pour entreprises par rapport au premier trimestre de 2018 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Acquisition de SMA et de SBA.
- ▼ Diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique.

Tendances des produits par régions

Produits par régions¹⁾



Note :

1) En millions de dollars canadiens.

Canada

Les facteurs ayant le plus contribué à la baisse de 6,2 % ou de 0,9 million de dollars des produits générés au Canada par rapport au premier trimestre de 2018 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▼ Diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique.

États-Unis

Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 74,0 % ou de 3,5 millions de dollars des produits générés aux États-Unis par rapport au premier trimestre de 2018 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Croissance interne des abonnés aux services de vidéo sur demande et acquisition de Qello Concerts.

Autres pays

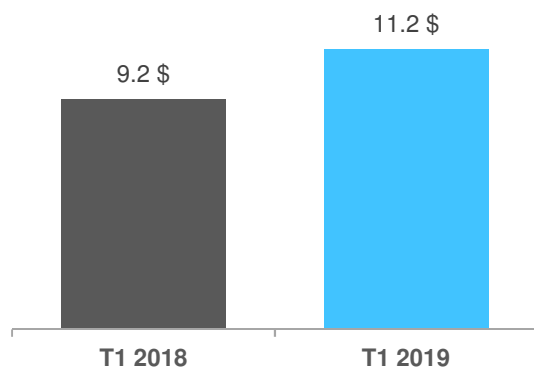
Les facteurs ayant le plus contribué à la hausse de 21,1 % ou de 2,2 millions de dollars des produits générés dans les autres pays par rapport au premier trimestre de 2018 sont les suivants (la flèche exprime le sens de la variation) :

- ▲ Croissance interne des abonnés aux services de vidéo sur demande et acquisition de SMA et de SBA.

Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	T1 2019 % des produits	T1 2018 % des produits	Variations	Principaux facteurs
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	13 212 \$ 38,3 %	11 094 \$ 37,4 %	2 118 \$ 19,1 %	▲ Essentiellement les coûts liés à l'augmentation des produits et aux acquisitions.
Frais de vente et de marketing	3 428 \$ 10,0 %	3 224 \$ 10,9 %	204 \$ 6,3 %	▲ Principalement l'embauche de personnel supplémentaire pour soutenir la croissance et les frais de vente additionnels liés aux acquisitions récentes.
Frais de recherche et développement, de soutien et de technologies de l'information	2 461 \$ 7,1 %	2 978 \$ 10,0 %	(517) \$ (17,4) %	▼ Essentiellement la hausse des coûts liés aux immobilisations incorporelles développées en interne inscrits à l'actif, en partie contrebalancée par l'embauche de personnel supplémentaire pour soutenir les nouvelles technologies et la croissance.
Charges générales et administratives	6 340 \$ 18,4 %	5 497 \$ 18,5 %	843 \$ 15,3 %	▲ Surtout les charges administratives liées aux récentes acquisitions et à la croissance, contrebalancées en partie par la baisse des frais juridiques.
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	5 756 \$ 16,7 %	5 162 \$ 17,4 %	594 \$ 11,5 %	▲ Principalement l'entrée d'immobilisations corporelles.

BAIIA ajusté¹⁾²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 7.

Le **BAIIA ajusté** a atteint 11,2 millions de dollars au premier trimestre de 2019, contre 9,2 millions de dollars au premier trimestre de 2018, soit une hausse de 21,9 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 32,4 % au premier trimestre de 2019, contre 30,9 % au premier trimestre de 2018. L'augmentation du BAIIA ajusté est surtout attribuable à la croissance interne des abonnés aux services de vidéo sur demande et aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2018, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des charges d'exploitation liées à l'expansion à l'échelle internationale. La hausse de la marge du BAIIA ajusté découle essentiellement de la diminution ventes de services d'installation et de matériel, dont les marges sont plus modestes, combinée à l'augmentation de la marge du BAIIA ajusté de Yokee Music Limited (« Yokee Music ») par suite de son intégration fructueuse, laquelle est venue réduire les redevances et les autres charges d'exploitation payées.

Les **coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers** consistent principalement en des coûts liés aux litiges (voir la page 15) et à l'intégration de nos acquisitions récentes.

Charges financières (produits financiers), montant net

Le montant net des charges financières pour le premier trimestre de 2019 a augmenté pour s'établir à 1,9 million de dollars, comparativement à 0,5 million de dollars au premier trimestre de 2018. Cette hausse est principalement attribuable à la variation négative de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et à la perte de change inscrite, comparativement à un profit au premier trimestre de 2018.

Variation de la juste valeur des placements

Un profit lié à la variation de la juste valeur de 0,5 million de dollars a été comptabilisé au premier trimestre de 2019, comparativement à une perte de 0,4 million de dollars au premier trimestre de 2018. Ce profit a trait à la conversion en dollars canadiens d'un placement libellé en dollars américains.

Impôts

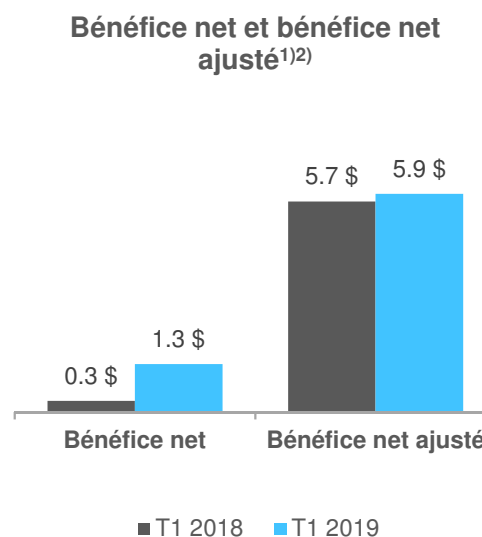
La charge d'impôts est demeurée stable au premier trimestre de 2019 en regard du premier trimestre de 2018, soit à 0,5 million de dollars. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,7 % pour le premier trimestre de 2019, en comparaison de 62,4 % pour le premier trimestre de 2018. La baisse du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à la variation des différences permanentes.

Bénéfice net et bénéfice net par action

Le bénéfice net a atteint 1,3 million de dollars (0,02 \$ par action après dilution) au premier trimestre de 2019, comparativement à 0,3 million de dollars (0,01 \$ par action après dilution) au premier trimestre de 2018. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des résultats d'exploitation et à la variation positive de la juste valeur des placements, en partie contrebalancées par la variation négative de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et l'augmentation de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles. Le nombre d'actions en circulation plus élevé faisant à la suite de l'émission de titres de capitaux propres en octobre 2017 a eu une incidence sur le calcul du bénéfice par action.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté pour le premier trimestre de 2019 a atteint 5,9 millions de dollars (0,10 \$ par action), comparativement à 5,7 millions de dollars (0,11 \$ par action) au premier trimestre de 2018, l'augmentation des résultats d'exploitation ayant été contrebalancée en partie par la variation négative de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et l'augmentation de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles. Comme il est indiqué plus haut, l'émission de titres de capitaux propres en octobre 2017 a eu une incidence sur le bénéfice par action.



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 7.

Résultats trimestriels

Les produits ont augmenté au cours des huit derniers trimestres, passant de 24,5 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2017 à 34,5 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2019. Cette augmentation traduit principalement l'intégration fructueuse des acquisitions ainsi que la croissance interne, dont les nouveaux contrats conclus dans toutes les régions. La diminution des produits au quatrième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2018 est principalement attribuable à la baisse des produits non récurrents se rapportant à l'affichage numérique dans le secteur de la musique pour entreprises.

Le BAIIA ajusté a progressé au cours des huit derniers trimestres, passant de 8,2 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2017 à 11,2 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2019. Cette hausse est principalement attribuable à l'intégration fructueuse des acquisitions et à la croissance interne, dont les nouveaux contrats. La diminution au premier trimestre de 2019 s'explique par les embauches au sein de l'équipe de recherche et développement, soutien et technologies de l'information afin de soutenir la croissance ainsi que par l'augmentation du contenu offert.

Le bénéfice net (la perte nette) a fluctué au cours des huit derniers trimestres, étant passé d'un bénéfice net de 1,4 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017 à un bénéfice net de 1,3 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2019. Au quatrième trimestre de 2017, la société a comptabilisé un recouvrement d'impôts à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé se rapportant à des pertes fiscales de filiales à l'étranger de 5,1 millions de dollars. Au premier trimestre de 2018, la baisse du bénéfice net est principalement attribuable à des frais juridiques et à une charge d'amortissement des immobilisations incorporelles plus élevés en raison des acquisitions. Au deuxième trimestre de 2018, la perte nette est principalement attribuable à des frais juridiques et à des charges financières plus élevés, contrebalancés en partie par un recouvrement d'impôts. Au troisième trimestre de 2018, le bénéfice net était essentiellement attribuable à la hausse des résultats d'exploitation et à la baisse des frais juridiques, partiellement contrées par la variation négative de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et par l'augmentation de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles par rapport au deuxième trimestre de 2018. Au quatrième trimestre de 2018, l'accroissement du bénéfice net tient principalement à la hausse du montant net des produits financiers et du recouvrement d'impôts. La baisse du bénéfice net pour le premier trimestre de l'exercice 2019 est principalement attribuable à la variation négative de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et à la charge d'impôts inscrite, en regard d'un recouvrement d'impôt inhabituel au deuxième trimestre de 2018.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les							
	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	30 sept. 2016
	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2018	Exercice 2018	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2017
Produits par catégories								
Diffusion musicale	26 002	26 011	24 722	22 394	22 316	19 708	19 295	18 009
Musique pour entreprises	8 454	8 212	10 377	8 828	7 354	6 794	6 630	6 518
Total des produits	34 456	34 223	35 099	31 222	29 670	26 502	25 925	24 527
Produits par régions								
Canada	13 641	13 658	16 219	14 833	14 538	14 000	14 004	14 045
États-Unis	8 185	8 331	7 037	5 222	4 704	3 838	4 097	2 930
Autres pays	12 630	12 234	11 843	11 167	10 428	8 664	7 824	7 552
Total des produits	34 456	34 223	35 099	31 222	29 670	26 502	25 925	24 527
Produits récurrents	30 796	30 734	28 788	26 766	25 502	22 683	21 944	21 584
Produits récurrents en pourcentage du total des produits	89,4 %	89,8 %	82,0 %	85,7 %	86,0 %	85,6 %	84,6 %	88,0 %
BAIIA ajusté¹⁾	11 179	11 752	11 151	9 452	9 169	9 046	8 717	8 220
Bénéfice net (perte nette)	1 346	4 674	737	(3 395)	280	4 608	2 660	1 405
Bénéfice net (perte nette) par action – de base	0,02	0,08	0,01	(0,07)	0,01	0,09	0,05	0,03
Bénéfice net (perte nette) par action – dilué(e)	0,02	0,08	0,01	(0,07)	0,01	0,09	0,05	0,03
Bénéfice net ajusté¹⁾	5 898	9 732	6 016	5 407	5 703	10 534	6 164	5 405
Bénéfice net ajusté ¹⁾ par action – de base	0,10	0,17	0,11	0,10	0,11	0,21	0,12	0,11
Bénéfice net ajusté ¹⁾ par action – dilué	0,10	0,17	0,11	0,10	0,11	0,20	0,12	0,10

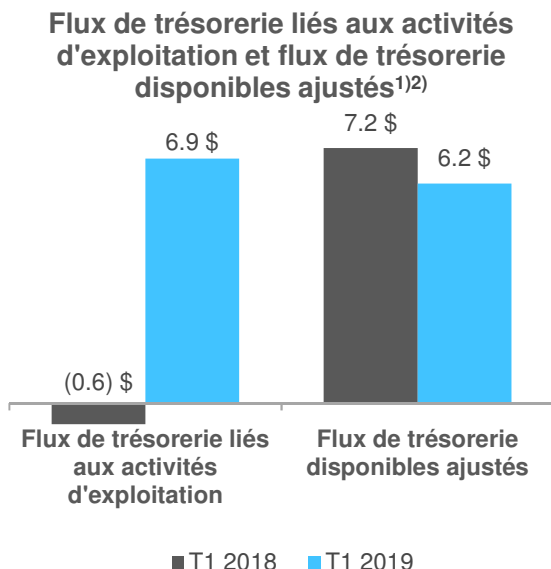
Note :

1) Voir les rubriques Information prospective et Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS à la page 2 et pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS à la page 7.

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les							
	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	30 sept. 2016
	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2018	Exercice 2018	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2017	Exercice 2017
Bénéfice net (perte nette)	1 346	4 674	737	(3 395)	280	4 608	2 660	1 405
Charges financières (produits financiers), montant net	1 921	(378)	1 746	1 269	537	1 006	9	373
Variation de la juste valeur des placements	(497)	(421)	(110)	697	434	334	(583)	(250)
Charge (recouvrement) d'impôts	489	(385)	849	(941)	464	(5 201)	706	487
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	1 169	1 019	704	718	621	724	574	546
Amortissement d'immobilisations incorporelles	4 587	4 594	4 582	4 508	4 541	3 895	3 686	3 982
Rémunération fondée sur des actions	175	473	346	312	194	372	372	298
Charges liées aux unités d'actions incessibles, aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	367	780	422	709	313	688	550	444
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	1 622	1 396	1 875	5 575	1 785	2 620	743	935
BAIIA ajusté	11 179	11 752	11 151	9 452	9 169	9 046	8 717	8 220
Charges financières (produits financiers), montant net	(1 921)	378	(1 746)	(1 269)	(537)	(1 006)	(9)	(373)
Charge (recouvrement) d'impôts	(489)	385	(849)	941	(464)	5 201	(706)	(487)
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	(1 169)	(1 019)	(704)	(718)	(621)	(724)	(574)	(546)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions incessibles, aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	(1 702)	(1 764)	(1 836)	(2 999)	(1 844)	(1 983)	(1 264)	(1 409)
Bénéfice net ajusté	5 898	9 732	6 016	5 407	5 703	10 534	6 164	5 405

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2018 ET 2017



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 7.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 6,9 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en comparaison de sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 0,6 million de dollars au premier trimestre de 2018, en raison de la variation nette positive des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation et de la hausse des résultats d'exploitation.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés ont reculé de 14,4 % pour s'établir à 6,2 millions de dollars au premier trimestre de 2019, comparativement à 7,2 millions de dollars au premier trimestre de 2018. Cette baisse est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses d'investissement au titre d'améliorations locatives non récurrentes et à la perte de change, facteurs qui ont été compensés en partie par l'accroissement du BAIIA ajusté.

Activités de financement

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 2,0 millions de dollars au premier trimestre de 2019, comparativement à 10,1 millions de dollars au premier trimestre de 2018. Le recul de 8,1 millions de dollars tient essentiellement à la diminution de la facilité renouvelable, contrebalancée en partie par la hausse des versements de dividendes.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 7,9 millions de dollars au premier trimestre de 2019, comparativement à 12,2 millions de dollars au premier trimestre de 2018. Le recul de 4,3 millions de dollars est lié surtout à la diminution des acquisitions d'entreprises, partiellement contrebalancée par l'acquisition d'un placement et l'accroissement des dépenses d'investissement.

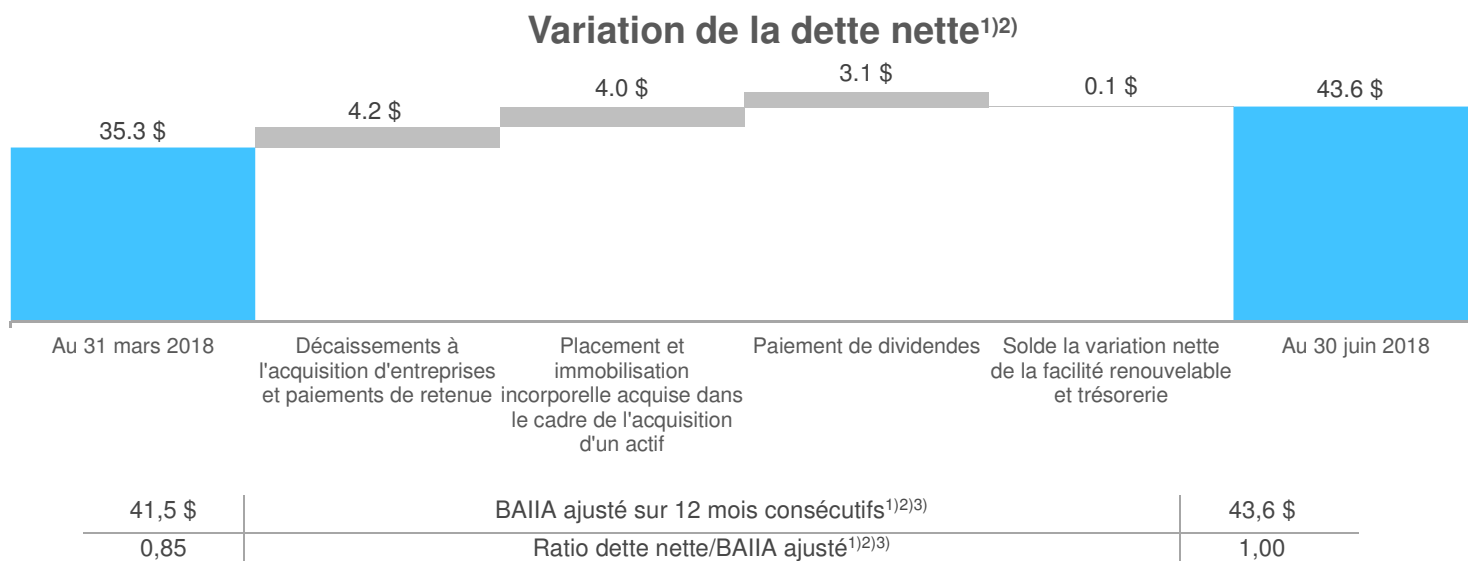
Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières prévues aux termes de sa convention de crédit, sa licence de diffusion et ses engagements relatifs aux redevances de droits d'auteur. Il n'y a eu aucune modification importante à ces obligations depuis le 31 mars 2018.

Contrat de location simple

Le 27 octobre 2016, la société a signé un contrat prévoyant le renouvellement de son contrat de location actuel et l'ajout d'une superficie additionnelle dans le nouvel immeuble situé au 99, rue Prince, à Montréal. Le contrat vient à terme le 30 juin 2022 et comprend une option de prolongation. Au 30 juin 2018, l'engagement restant estimé aux termes du contrat de location simple visant ces locaux s'élevait à 6,0 millions de dollars.

Le tableau qui suit résume la variation nette de la dette nette au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, avec les ratios correspondants :



Notes :

1) En millions de dollars canadiens.

2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS*, aux pages 2 et 7.

3) Le BAIIA ajusté est calculé sur les 12 derniers mois pour le calcul du ratio dette nette/BAIIA ajusté.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour le trimestre clos le 30 juin 2018 :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2018	31 mars 2017	Variations	Principaux facteurs
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	35 306 \$	34 834 \$	472 \$	▲ Les débiteurs liés aux acquisitions et les produits additionnels.
<i>Immobilisations incorporelles</i>	59 943 \$	54 355 \$	5 588 \$	▲ La comptabilisation des immobilisations incorporelles obtenues à l'acquisition d'actifs, contrebalancée par l'amortissement de la période à l'étude.
<i>Goodwill</i>	97 914 \$	98 467 \$	(553) \$	▼ Les variations de change.
<i>Créditeurs et charges à payer</i>	36 836 \$	35 199 \$	1 637 \$	▲ Les créiteurs découlant des acquisitions et le calendrier de paiements aux fournisseurs.
<i>Facilité renouvelable</i>	47 881 \$	38 627 \$	9 254 \$	▲ Le paiement de la contrepartie conditionnelle et du solde à payer sur les acquisitions d'entreprises, l'acquisition d'un placement et le versement de dividendes.
<i>Contrepartie conditionnelle et solde à payer sur les acquisitions d'entreprises et d'actifs, y compris la partie courante</i>	27 876 \$	24 917 \$	2 959 \$	▲ Solde à payer sur l'acquisition d'actifs et réévaluation de la contrepartie conditionnelle, compensés en partie par les paiements effectués pour Yokee Music et Qello Concerts.

Litiges opposant la société à Music Choice

Music Choice c. Stingray

Music Choice a déposé sa plainte initiale contre la société le 6 juin 2016, alléguant la violation de quatre brevets américains, soit les brevets américains 8,769,602, 9,357,245, 7,320,025 et 9,351,045. Le 12 août 2016, Music Choice a déposé sa première plainte modifiée, laquelle ajoutait un cinquième brevet américain, soit le brevet américain 9,414,121. La société a déposé sa réponse à la plainte initiale (y compris ses demandes reconventionnelles) le 30 août 2016, faisant valoir, entre autres, des défenses et demandes reconventionnelles de non-violation et de non-recevabilité. Le 2 septembre 2016, Music Choice a déposé sa deuxième plainte modifiée, ajoutant Stingray Music USA, Inc. (« SMU ») à titre de défendeur, et la société et SMU ont déposé leurs réponses et demandes reconventionnelles les 23 septembre et 4 octobre 2016, respectivement. Depuis le début de l'affaire, les parties ont conjointement préparé et déposé auprès de la Cour une ordonnance de réglementation des rôles, une ordonnance préventive et une ordonnance visant l'information stockée électroniquement. Music Choice a par ailleurs déposé son argumentation quant à la violation des brevets le 12 septembre 2016, les parties ont échangé les renseignements initiaux, et la société a déposé son argumentation de non-recevabilité le 28 novembre 2016. Le 27 mars 2017, la société a déposé une requête de jugement sur les actes de procédures au motif que les brevets mentionnés ne sont pas recevables pour cause de manque de nouveauté et d'inventivité en vertu du titre 35, paragraphe 101, du *US Code*. Les parties ont échangé des argumentations modifiées quant à la violation des brevets et à la non-recevabilité le 28 avril 2017. De plus, le 14 novembre 2016, la société a déposé une réponse et des demandes reconventionnelles modifiées qui incluaient des demandes reconventionnelles de conduite inéquitable fondée sur l'omission de David Del Beccaro (et des autres inventeurs) de présenter un produit offert par Music Choice Europe aux environs de 2001 au bureau des brevets et sur les fausses déclarations au bureau des brevets indiquant qu'ils sont les véritables inventeurs des brevets faisant l'objet du litige. Music Choice a présenté une requête visant le rejet des demandes reconventionnelles de conduite inéquitable de la société, à laquelle la société s'est opposée le 4 janvier 2017. Le 3 mai 2017, le juge chargé de l'affaire a émis un rapport et une recommandation rejetant la requête et le 6 septembre 2017, le tribunal a adopté le rapport et rejeté la requête de Music Choice. Le 6 juillet 2017, le tribunal a émis une ordonnance de type Markman interprétant certains termes des brevets mentionnés. Le 14 septembre 2017, Music Choice a abandonné sa plainte relative à l'un des cinq brevets faisant l'objet du litige (le brevet américain 8,769,602). Le 17 octobre 2017, la société a déposé une demande d'ajournement de la date du procès et des autres échéances de la procédure, dans la mesure où le Patent Trial and Appeal Board (le « PTAB ») a amorcé des procédures de révision *inter partes* à l'égard de trois des quatre brevets faisant l'objet du litige. Le 27 octobre 2017, le PTAB a commandé une révision *inter partes* à l'égard du quatrième brevet en litige, et le 30 octobre 2017, la société a déposé une requête pour suspension de procédures dans l'attente du résultat des révisions *inter partes*. Le 12 décembre 2017, le tribunal a accueilli la requête pour suspension de procédures de la société, suspendant le litige en attendant la résolution des procédures de révision *inter partes* et a rejeté sans préjudice la requête en jugement sur actes de procédures déposée par Stingray. Le 19 juin 2018 et le 16 juillet 2018, le PTAB a tenu des auditions aux fins des procédures de révision *inter partes* amorcées. Le PTAB rendra ses décisions finales par écrit à l'égard de ces procédures le 27 octobre 2018.

Stingray c. Music Choice

SMU a déposé sa plainte le 30 août 2016, alléguant la concurrence déloyale aux termes de la *Federal Lanham Act*, la diffamation, la diffamation commerciale, la conduite délictuelle et la concurrence déloyale aux termes de la *common law* découlant d'une présentation fallacieuse de faits par Music Choice à l'égard de la nature, des caractéristiques et des qualités de Stingray Music et de ses biens et services aux clients actuels et potentiels de SMU, dans le but de nuire à la relation de SMU avec ses clients et à ses activités en général. Le 17 octobre 2016, Music Choice a déposé une demande de non-lieu en se fondant sur le fait que les plaintes de SMU sont forcloses. En réponse, le 3 novembre 2016, SMU a déposé une plainte modifiée, à la suite de quoi (le 7 décembre 2016), Music Choice a présenté une requête pour rejeter uniquement les demandes fondées sur les lois en vigueur dans l'État. Music Choice a également présenté une requête pour transférer l'affaire à la Cour du district Est de la Pennsylvanie. Le 4 janvier 2017, SMU s'est opposée aux deux requêtes. Par ailleurs, SMU a présenté une requête afin de consolider l'affaire avec celle de Music Choice concernant la violation des brevets.

Le 16 mars 2017, la Cour a rejeté la requête de changement de lieu de procès de Music Choice et a accueilli la requête de consolidation présentée par SMU, ordonnant que cette poursuite soit consolidée pour toutes les questions préalables au procès avec la poursuite Music Choice c. Stingray. La requête de Music Choice de rejeter les demandes fondées sur les lois en vigueur dans l'État demeure en instance. Le 30 mars 2017, Music Choice a déposé sa réponse à la plainte de SMU (sauf en ce qui concerne les prétentions quant aux lois en vigueur dans l'État, qui demeurent assujetties à sa requête en instance de rejet) et a fait valoir une demande reconventionnelle contre SMU et la société. La demande reconventionnelle de Music Choice allègue que les entités Stingray ont fait un usage abusif de données confidentielles de Music Choice en violation de différents accords de non-divulgence. Ces accords de non-divulgence ont résulté de discussions tenues entre les parties concernant l'acquisition éventuelle de Music Choice par la société. Les entités de la société ont déposé une réponse à la demande reconventionnelle le 28 avril 2017, niant les allégations et faisant valoir différentes défenses affirmatives, notamment que Music Choice avait agi de manière frauduleuse et de mauvaise foi en ce qui concerne les accords de non-divulgence. La communication préalable de la preuve est terminée et le travail d'enquête des experts a commencé. À la lumière de l'ajournement par le tribunal de la date de procès et de la suspension du litige opposant Music Choice à Stingray, ce litige est également suspendu.

Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

Entre le 2 mai 2017 et le 10 mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d'auteur du Canada afin d'obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcés contre cette défense, mais de l'avis des opposants, ils ont échoué à présenter des solutions de rechange attrayantes autres que le maintien du statu quo. Alors que les opposants et les sociétés de gestion collective attendent la décision de la Commission quant au montant des tarifs, au début de 2018, la Commission a publié une décision provisoire selon laquelle la répartition des paiements d'affiliation relatifs à la gamme de services de Stingray est raisonnable et appropriée et demandant aux parties de proposer des méthodes privilégiées pour la répartition. Les parties ont répondu à la demande de la Commission, les opposants ayant proposé une répartition fondée sur une approche par les coûts, selon des conseils d'experts indépendants. La Commission du droit d'auteur du Canada poursuit l'examen de la question et la société s'attend à ce qu'une décision soit rendue dans environ 6 à 18 mois selon l'expérience passée et la complexité des procédures.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel.

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 30 juin 2018 T1 2019	Trimestre clos le 30 juin 2017 T1 2018
Avantages du personnel à court terme	815 \$	935 \$
Rémunération fondée sur des actions	154	159
Unités d'actions incessibles et unités d'actions attribuées en fonction de la performance	190	81
Unités d'actions différées	55	124
	1 214 \$	1 299 \$

Arrangements hors bilan

La société n'a aucun arrangement hors bilan autre que des contrats de location simple (lesquels ont été présentés à la rubrique *Obligations contractuelles*) qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	7 août 2018	30 juin 2018
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	39 605 640	39 610 740
Actions à droit de vote subalterne détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(11 822)	(10 325)
Actions à droit de vote subalterne variable	436 839	431 739
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	16 294 285
	56 324 942	56 326 439
<i>Options sur actions en circulation et reçus de souscription</i>		
Options sur actions	2 468 179	2 468 179
Reçus de souscription	13 279 950	13 279 950

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, modifié le 7 juin 2017, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d'émission. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, 25 000 options ont été exercées, aucune option n'a fait l'objet d'une renonciation et 527 952 options ont été attribuées à des employés admissibles, sous réserve de délais d'acquisition fondés sur le nombre d'années de service, soit de 4 ans.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2018. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la société datée du 7 juin 2018. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Modifications comptables futures

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter à la page 37 des états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, ont conçu le CIIF pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la conformité des états financiers destinés au public avec les IFRS et le cadre COSO 2013. Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de divulguer dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu au cours de la période considérée.

Événements postérieurs à la clôture

Dividende

La politique de la société en matière de dividendes est assujettie au pouvoir discrétionnaire du conseil d'administration et peut varier en fonction notamment des flux de trésorerie disponibles, des résultats d'exploitation, de la situation financière, des perspectives de croissance ou de tout autre facteur que le conseil d'administration juge pertinent. Le 7 août 2018, la société a déclaré un dividende de 0,06 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable, par action à droit de vote multiple et par reçu de souscription. Ce dividende sera payable le 14 septembre 2018 ou vers cette date aux porteurs de ces titres inscrits au registre en date du 31 août 2018.

Acquisition

Le 1^{er} août 2018, la Société a annoncé qu'elle avait acquis Novrmedia Inc., société torontoise chef de file en conception, création et mise en œuvre de solutions de médias numériques.

Offre d'achat non sollicitée

Le 3 août 2018, la société a annoncé qu'elle avait présenté une offre d'achat non sollicitée visant la totalité des parts émises et en circulation de Music Choice, société en nom collectif qui produit de la programmation musicale et des contenus musicaux pour les utilisateurs de la télévision numérique par câble, de la téléphonie mobile et du modem câble. L'offre, qui propose un prix d'achat de 120 millions de dollars US et demeure valide jusqu'au 31 août 2018, n'a pas encore été acceptée et est en cours d'examen par les porteurs de parts. Rien ne garantit que l'offre, telle qu'elle a été présentée, sera acceptée par l'ensemble ou une partie des porteurs de parts.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

États consolidés du résultat global

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)
(non audité)

	Note	Trimestres clos les	
		30 juin 2018	30 juin 2017
			<i>(retraité, voir la note 16)</i>
Produits		34 456 \$	29 670 \$
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu		13 212	11 094
Frais de vente et de marketing		3 428	3 224
Frais de recherche et développement, de soutien et de technologies de l'information, déduction faite de crédits d'impôt de 239 \$ (201 \$ en 2017)		2 461	2 978
Charges générales et administratives		6 340	5 497
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	5, 7	5 756	5 162
Charges financières (produits financiers), montant net	6	1 921	537
Variation de la juste valeur des placements	13	(497)	434
Bénéfice avant impôts		1 835	744
Impôts		489	464
Bénéfice net		1 346 \$	280 \$
Bénéfice net par action – de base		0,02	0,01
Bénéfice net par action – dilué		0,02	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions – de base		56 315 610	51 326 366
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué		56 977 663	51 858 330
Résultat global			
Bénéfice net		1 346 \$	280 \$
Autres éléments du résultat global, après impôts			
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net</i>			
Écarts de change à la conversion des comptes des établissements à l'étranger		(1 979)	256
Total des autres éléments du résultat global		(1 979)	256
Résultat global total		(633) \$	536 \$

Le bénéfice net est entièrement attribuable aux actionnaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés de la situation financière

30 juin 2018 et 31 mars 2018

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Note	30 juin 2018	31 mars 2018
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	4 324 \$	3 362 \$
Liquidités soumises à des restrictions		134 994	–
Créances clients et autres débiteurs		35 306	34 834
Crédits d'impôt à la recherche et au développement		849	610
Impôts à recevoir		1 511	989
Stocks		2 164	1 784
Autres actifs courants		8 736	6 793
		187 884	48 372
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	7	12 564	11 135
Immobilisations incorporelles	7	59 943	54 355
Goodwill	7	97 914	98 467
Placements	13	16 930	15 533
Placement dans une entreprise associée		1 250	1 106
Placement dans une coentreprise		846	834
Autres actifs non courants		925	954
Actifs d'impôt différé		11 380	12 950
Total des actifs		389 636 \$	243 706 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		36 836 \$	35 199 \$
Passifs au titre des reçus de souscription	3	138 111	–
Dividendes à verser		–	3 097
Produits différés		1 362	1 530
Autres créditeurs courants	9	18 957	13 212
Impôts à payer		2 422	2 403
		197 688	55 441
Passifs non courants			
Facilité renouvelable		47 881	38 627
Autres créditeurs	9	11 570	14 875
Passifs d'impôt différé		4 012	5 156
Total des passifs		261 151	114 099
Capitaux propres			
Capital social	10	146 402	146 354
Surplus d'apport		4 018	3 825
Déficit		(21 320)	(21 936)
Cumul des autres éléments du résultat global		(615)	1 364
Total des capitaux propres		128 485	129 607
Événements postérieurs à la clôture (note 2)			
Total du passif et des capitaux propres		389 636 \$	243 706 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Eric Boyko, administrateur

(signé) Pascal Tremblay, administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens,
sauf les nombres d'actions)
(non audité)

	Capital social		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant				
Solde au 31 mars 2017	51 326 366	102 700 \$	2 872 \$	(10 299)\$	(325)\$	94 948 \$
Dividendes	–	–	–	(2 310)	–	(2 310)
Rémunération fondée sur des actions	–	–	194	–	–	194
Bénéfice net	–	–	–	280	–	280
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(37)	256	219
Solde au 30 juin 2017	51 326 366	102 700 \$	3 066 \$	(12 366)\$	(69)\$	93 331 \$
Solde au 31 mars 2018	56 305 753	146 354 \$	3 825 \$	(21 936)\$	1 364 \$	129 607 \$
Émission d'actions à l'exercice d'options sur actions (note 10)	25 000	97	(41)	–	–	56
Dividendes (note 3)	–	–	–	(730)	–	(730)
Frais d'émission d'actions (note 10)	–	(7)	–	–	–	(7)
Rémunération fondée sur des actions	–	–	198	–	–	198
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés (notes 10 et 12)	(4 314)	(42)	36	–	–	(6)
Bénéfice net	–	–	–	1 346	–	1 346
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	(1 979)	(1 979)
Solde au 30 juin 2018	56 326 439	146 402 \$	4 018 \$	(21 320)\$	(615)\$	128 485 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Note	Trimestres clos les	
		30 juin 2018	30 juin 2017
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		1 346 \$	280 \$
Ajustements visant ce qui suit :			
Rémunération fondée sur des actions	12	175	194
Charge liée aux unités d'actions incessibles et attribuées en fonction de la performance	12	312	189
Charge liée aux unités d'actions différées	12, 14	55	124
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	7	1 169	621
Amortissement d'immobilisations incorporelles	7	4 587	4 541
Amortissement de coûts de financement	6	25	17
Charge d'intérêt et commissions d'attente	6	335	332
Variation de la juste valeur des placements	13	(497)	434
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	6	1 309	383
Charge de désactualisation sur le solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	6	97	214
Charge de désactualisation de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	6	56	65
Quote-part des résultats d'une coentreprise		(12)	(23)
Charge d'impôts		489	464
Intérêts payés		(436)	(296)
Impôts payés		(654)	(873)
		8 356	6 666
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	11	(1 436)	(7 255)
		6 920	(589)
Activités de financement			
Augmentation de la facilité renouvelable		9 254	17 080
Païement de dividendes	10	(3 097)	(2 310)
Frais d'émission d'actions	10	(7)	–
Produit de l'exercice d'options sur actions	10	56	–
Achat d'actions aux termes du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	12	(42)	–
Remboursement d'autres créditeurs		(4 198)	(4 680)
		1 966	10 090
Activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise		–	(11 000)
Placement dans une entreprise associée		(144)	–
Acquisition d'un placement	1	(900)	–
Immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs	1	(3 100)	–
Acquisition d'immobilisations corporelles		(2 228)	(807)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne		(347)	(404)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne		(1 205)	–
		(7 924)	(12 211)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		962	(2 710)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		3 362	5 862
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		4 324 \$	3 152 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

1. Principaux changements et faits saillants

Les événements et transactions indiqués ci-après ont particulièrement touché la situation financière et la performance consolidées intermédiaires résumées de Groupe Stingray Digital Inc. (la « société ») au cours du trimestre clos le 30 juin 2018.

- Le 19 juin 2018, la société a annoncé qu'elle avait fait l'acquisition d'une participation minoritaire dans Nextologies Limited, ce qui a entraîné la comptabilisation d'un placement de 900 \$ (note 13), d'une immobilisation incorporelle de 9 100 \$, dont 3 100 \$ avaient été payés à la date de clôture (note 7) et d'un solde à payer sur les acquisitions d'actifs de 6 000 \$ (note 9).
- Le 2 mai 2018, la société a annoncé qu'elle avait conclu avec Newfoundland Capital Corporation Limited (« NCC ») une entente définitive selon laquelle la société fera l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de NCC (les « actions de NCC ») au prix de 14,75 \$ l'action de NCC, pour une contrepartie totale d'environ 505 324 \$. Se reporter à la note 3 pour obtenir plus de précisions au sujet de la transaction.
- Le 23 mai 2018, à la suite de la conclusion de l'entente d'acquisition de NCC, la société a réalisé un placement de reçus de souscription pour un produit brut de 83 002 \$ et un produit net de 79 682 \$, ainsi que conclu un placement privé de 39 999 \$. Se reporter à la note 3 pour obtenir plus de précisions au sujet de la transaction.

2. Événements postérieurs à la clôture

Dividende

Le 7 août 2018, la société a déclaré un dividende de 0,06 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable, par action à droit de vote multiple et par reçu de souscription. Ce dividende sera payable le 14 septembre 2018 ou vers cette date aux porteurs d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable, d'actions à droit de vote multiple et de reçus de souscription (note 3) inscrits au registre en date du 31 août 2018.

Acquisition

Le 1^{er} août 2018, la Société a annoncé qu'elle avait acquis Novramedia Inc., société torontoise chef de file en conception, création et mise en œuvre de solutions de médias numériques.

Offre d'achat non sollicitée

Le 3 août 2018, la société a annoncé qu'elle avait présenté une offre d'achat non sollicitée visant la totalité des parts émises et en circulation de Music Choice, société en nom collectif qui produit de la programmation musicale et des contenus musicaux pour les utilisateurs de la télévision numérique par câble, de la téléphonie mobile et du modem câble. L'offre, qui propose un prix d'achat de 120 000 \$ US et demeure valide jusqu'au 31 août 2018, n'a pas encore été acceptée et est en cours d'examen par les porteurs de parts. Rien ne garantit que l'offre, telle qu'elle a été présentée, sera acceptée par l'ensemble ou une partie des porteurs de parts.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

3. Acquisition d'entreprise

Période close le 30 juin 2018

Newfoundland Capital Corporation

Le 2 mai 2018, la société a annoncé qu'elle avait conclu avec Newfoundland Capital Corporation Limited (« NCC ») une entente définitive selon laquelle la société fera l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de NCC (les « actions de NCC ») au prix de 14,75 \$ l'action de NCC (le « prix d'acquisition »), pour une contrepartie totale d'environ 505 324 \$. Aux termes de l'entente, les actionnaires de NCC recevront des actions de la société équivalant à 40 007 \$, soit environ 8 % de la contrepartie totale.

La réalisation de l'acquisition, devant avoir lieu dans les prochains mois et au plus tard le 2 mai 2019, est subordonnée et conditionnelle à l'obtention de toutes les autorisations requises, y compris l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC »), ainsi qu'à l'obtention des fonds nécessaires.

La portion du prix d'acquisition qui sera réglé en trésorerie sera financée par une combinaison des éléments suivants : de nouvelles facilités de crédit confirmées de 450 000 \$, un placement public par acquisition ferme visant des reçus de souscription de la société de 83 002 \$ (les « reçus de souscription du placement public ») au prix de 10,40 \$ par reçu de souscription du placement public, un placement privé de reçus de souscription de la société de 39 999 \$ (les « reçus de souscription du placement privé ») au prix de 10,40 \$ par reçu de souscription du placement privé et des reçus de souscription de 15 110 \$ provenant de l'exercice, par certains actionnaires, de droits de souscription rattachés à leurs actions à droit de vote multiple de la société. Les modalités des nouvelles facilités de crédit confirmées sont en cours de négociation.

Le 23 mai 2018, à la suite de l'entente d'acquisition de NCC, la société a réalisé un placement de reçus de souscription et émis sur le capital autorisé 7 981 000 reçus de souscription du placement public de la société, par voie de prise ferme, au prix de 10,40 \$ le reçu de souscription du placement public, pour un produit brut de 83 002 \$ et un produit net de 79 682 \$.

En même temps que la clôture du placement public, la société a émis sur le capital autorisé 3 846 100 reçus de souscription du placement privé au prix de 10,40 \$ le reçu de souscription du placement privé, pour un produit brut de 39 999 \$.

Par suite du placement public et du placement privé simultané, un porteur d'actions à droit de vote multiple de la société a exercé des droits de souscription rattachés aux actions à droit de vote multiple de la société, qui a donc émis sur le capital autorisé 1 452 850 reçus de souscription au prix de 10,40 \$ pour un produit brut de 15 110 \$.

Les porteurs des reçus de souscription du placement public, des reçus de souscription du placement privé et des reçus de souscription (collectivement désignés les « reçus ») ont reçu le 15 juin 2018 un dividende de 0,055 \$ par reçu totalisant 730 \$. Un tel dividende n'était pas comptabilisé à titre de dividendes à verser au 31 mars 2018 étant donné qu'il découle du placement de reçus de souscription.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Au 30 juin 2018, le produit net tiré de l'émission des reçus de souscription était entiercé auprès d'un agent des reçus de souscription jusqu'à la réalisation ou la levée de toutes les autres conditions en vigueur nécessaires à la clôture de l'acquisition. Étant donné que les fonds n'avaient pas été reçus directement par la société, ils ne sont pas présentés au tableau consolidé des flux de trésorerie. Les fonds sont présentés sous le poste « Liquidités soumises à des restrictions » à l'état consolidé de la situation financière de la société, avec inscription d'un montant correspondant sous le poste « Passifs au titre des reçus de souscription ». Le rapprochement entre les liquidités soumises à des restrictions et les passifs au titre des reçus de souscription se présente comme suit :

	Au 30 juin 2018
Reçus en circulation (nombre)	13 279 950
Prix par reçu (en dollars)	10,40 \$
Passifs au titre des reçus de souscription	138 111 \$
Moins : frais d'émission	(2 460)
Moins : dividendes payés le 15 juin 2018	(730)
Plus : intérêts gagnés	73
Liquidités soumises à des restrictions	134 994 \$

Des frais d'émission de 2 460 \$, représentant 50 % du montant à payer aux preneurs fermes, sont présentés dans les autres actifs courants au 30 juin 2018 et sont portés en diminution du capital social au moment de l'émission des actions à droit de vote subalterne. Le montant restant à payer aux preneurs fermes, compte non tenu des autres frais d'émission, leur sera versé à la conversion des reçus lors de la clôture de l'acquisition et sera inscrit à titre de réduction du capital social.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, des coûts d'acquisition de 279 \$ ont été comptabilisés dans les charges générales et administratives.

4. Informations sectorielles

Description des activités

La société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 730, rue Wellington, Montréal (Québec), H3C 1T4. La société est un fournisseur de services musicaux multiplateformes. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de haute qualité sur différentes plateformes, comme la télévision numérique, par satellite ou par protocole Internet, le Web, les applications mobiles et les consoles de jeu.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Stingray Music USA Inc., Stingray Music Rights Management LLC, 2144286 Ontario Inc., Pay Audio Services Limited Partnership, 445694 Canada Inc., Music Choice Europe Limited, Stingray Digital International Ltd., Music Choice India Private Ltd., Xtra Music Ltd., Stingray Europe B.V., Alexander Medien Gruppe GmbH, Transmedia Communications SA et ses filiales entièrement détenues, Digital Music Distribution Pty Ltd, Classica GmbH et sa filiale entièrement détenue, Think inside the box LLC (Nature Vision TV), Yokee Music Limited, C Music Entertainment Limited, SBA Music PTY Ltd. et sa filiale entièrement détenue, Satellite Music Australia PTY Ltd. ainsi que Stingray Music, S.A. de C.V.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Secteurs opérationnels

Aux termes de l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la société a déterminé qu'elle n'avait compté qu'un seul secteur opérationnel puisque ses activités, ses ressources et ses actifs sont essentiellement centralisés, optimisés et gérés au Canada. Les activités exercées à l'échelle internationale tirent parti de l'expertise canadienne.

Les tableaux suivants contiennent des données géographiques sur les produits de la société, ainsi que sur ses immobilisations corporelles et incorporelles, son goodwill et son placement dans une entreprise associée.

Les produits proviennent des régions suivantes selon l'endroit où sont effectuées les ventes.

	Trimestres clos les	
	30 juin 2018	30 juin 2017
		<i>(retraité, voir la note 16)</i>
Produits		
Canada	13 641 \$	14 538 \$
États-Unis	8 185	4 704
Autres pays	12 630	10 428
	34 456 \$	29 670 \$

Les actifs non courants sont générés dans les régions ci-dessous, en fonction des emplacements des filiales.

	30 juin 2018	31 mars 2018
Immobilisations corporelles et incorporelles, goodwill, placement dans une entreprise associée et placement dans une coentreprise		
Canada	61 888 \$	51 657 \$
Pays-Bas	22 450	23 634
Australie	20 173	20 726
Royaume-Uni	19 286	20 608
États-Unis	16 635	16 414
Israël	12 230	12 470
Suisse	8 898	9 249
Allemagne	7 188	7 628
Autres pays	3 769	3 511
	172 517 \$	165 897 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

5. Autres informations

Le tableau suivant indique, selon la fonction, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les radiations.

	Trimestres clos les	
	30 juin 2018	30 juin 2017
<i>Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations</i>		
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	4 964 \$	4 729 \$
Charges générales et administratives	792	433
	<u>5 756 \$</u>	<u>5 162 \$</u>

Les frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu ainsi que les charges générales et administratives se seraient établis à 18 176 \$ (15 823 \$ – 2017) et à 7 132 \$ (5 930 \$ – 2017), respectivement, si la présentation, selon la fonction, de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et des radiations avait été adoptée aux fins des états du résultat global.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, des coûts de transaction liés aux acquisitions d'entreprises d'un montant de 227 \$ (120 \$ – 2017) ont été comptabilisés dans les charges générales et administratives des états du résultat global.

6. Charges financières (produits financiers), montant net

	Trimestres clos les	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Charge d'intérêt et commissions d'attente	335 \$	332 \$
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	1 309	383
Charge de désactualisation sur le solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	97	214
Charge de désactualisation de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	56	65
Amortissement des coûts de financement	25	17
Perte (profit) de change	99	(474)
	<u>1 921 \$</u>	<u>537 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

7. Immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Goodwill
Exercice clos le 31 mars 2018			
Valeur comptable nette à l'ouverture, au 31 mars 2017	5 336 \$	49 519 \$	68 725 \$
Entrées	8 654	4 038	–
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	184	17 903	27 577
Cessions et radiations	(97)	–	–
Amortissement d'immobilisations corporelles	(2 965)	–	–
Amortissement d'immobilisations incorporelles	–	(18 225)	–
Écarts de change	23	1 120	2 165
Valeur comptable nette à la clôture, au 31 mars 2018	11 135 \$	54 355 \$	98 467 \$
Trimestre clos le 30 juin 2018			
Valeur comptable nette à l'ouverture, au 31 mars 2018	11 135 \$	54 355 \$	98 467 \$
Entrées	2 823	1 626	–
Entrée attribuable à l'acquisition d'actifs	–	9 100	–
Cessions et radiations	(40)	–	–
Amortissement d'immobilisations corporelles	(1 129)	–	–
Amortissement d'immobilisations incorporelles	–	(4 587)	–
Écarts de change	(225)	(551)	(553)
Valeur comptable nette à la clôture, au 30 juin 2018	12 564 \$	59 943 \$	97 914 \$

8. Placements dans une entreprise associée

Le 24 novembre 2017, la société a acquis une participation de 40 % dans Business Transportation Services Limited Partnership (la « société en commandite »), constituée afin de détenir et de mettre au moins un avion à la disposition d'associés commanditaires et de tiers. L'acquisition de la participation de 40 % dans la société en commandite a été réglée par une contrepartie en trésorerie de 1 106 \$. La participation de la société est comptabilisée au moyen de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière de la société en commandite au 30 juin 2018 et au 31 mars 2018.

	30 juin 2018	31 mars 2018
Actif non courant	3 125 \$	2 765 \$
Actif net	3 125	2 765
Valeur comptable de la participation de la société dans la société en commandite	1 250 \$	1 106 \$

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, la société a effectué un apport en capital de 144 \$ et a ainsi accru sa participation dans la société en commandite.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

9. Autres créditeurs

	30 juin 2018	31 mars 2018
Contrepartie conditionnelle	14 078 \$	15 596 \$
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	7 798	9 321
Solde à payer sur les acquisitions d'actifs	6 000	–
Obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	2 651	3 170
	30 527	28 087
Partie courante	(18 957)	(13 212)
	11 570 \$	14 875 \$

10. Capital social

Autorisé :

- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne variable avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (10 voix par action) avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions spéciales avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, sans participation, sans valeur nominale.

Émis et en circulation :

Le tableau suivant présente les variations dans le capital social.

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Exercice clos le 31 mars 2018		
Au 31 mars 2017		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	35 032 081	101 584 \$
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	51 326 366	102 700
Émises dans le cadre du financement par voie de prise ferme et à l'exercice de l'option de surallocation		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	4 900 200	45 082
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts de 604 \$	–	(1 669)
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions à droit de vote subalterne	85 198	301
Rachetées et détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés		
Actions à droit de vote subalterne	(6 011)	(60)
Au 31 mars 2018		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	40 011 468	145 238
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	56 305 753	146 354 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Trimestre close le 30 juin 2018		
Au 31 mars 2018		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	40 011 468	145 238 \$
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	56 305 753	146 354
Prise ferme		
Frais d'émission d'actions	–	(7)
Émises à l'exercice d'options sur actions		
Actions à droit de vote subalterne (note 12)	25 000	97
Rachetées et détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés		
Actions à droit de vote subalterne (note 12)	(4 314)	(42)
Au 30 juin 2018		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	40 032 154	145 286
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 116
	56 326 439	146 402 \$

Transactions pour la période close le 30 juin 2018

Au cours du trimestre, 25 000 options sur actions ont été exercées et, par conséquent, la société a émis 25 000 actions à droit de vote subalterne. Le produit s'est établi à 56 \$. Un surplus d'apport de 41 \$ au titre de ces options sur actions a été transféré au solde du compte des actions à droit de vote subalterne.

Le 15 juin 2018, la société a versé un dividende de 3 097 \$. Le dividende a été déclaré le 29 mars 2018 et figure donc à l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2018.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

11. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trimestres clos les	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Créances clients et autres débiteurs	(719) \$	(1 257) \$
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(239)	(201)
Stocks	(380)	201
Autres actifs courants	(161)	(1 004)
Autres actifs non courants	29	(31)
Créditeurs et charges à payer	1 183	(3 898)
Produits différés	(178)	(440)
Impôts à payer	(147)	(74)
Autres créditeurs	(824)	(551)
	(1 436) \$	(7 255) \$

12. Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime pour les trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017.

	30 juin 2018		30 juin 2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture de la période	1 965 227	5,99 \$	1 397 185	4,93 \$
Attribution	527 952	8,61	661 421	7,62
Exercice (note 10)	(25 000)	2,26	–	–
Options en circulation à la clôture de la période	2 468 179	6,59 \$	2 058 606	5,79 \$

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours du trimestre clos le 30 juin 2018 a été de 1,93 \$ (1,63 \$ – 2017). Cette juste valeur a été estimée à la date à laquelle les options ont été attribuées selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et en fonction des hypothèses suivantes :

	2018
Volatilité	30 %
Taux d'intérêt sans risque	2,14 %
Durée de vie attendue des options	5 ans
Valeur des actions à droit de vote subalterne à la date d'attribution	8,61 \$
Taux de dividende attendu	2,56 %

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée aux termes de ce régime d'options sur actions s'est élevé à 229 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018 (194 \$ – 2017).

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution des cotisations de l'employeur dont les droits n'étaient pas acquis aux termes du régime d'achat d'actions à l'intention des employés au 30 juin 2018.

	30 juin 2018	
	Nombre de parts	Montant
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis à l'ouverture de la période	6 011	60 \$
Cotisations	4 253	42
Dividendes crédités	61	1
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis à la clôture de la période	10 325	103 \$

La juste valeur moyenne pondérée des actions achetées au moyen des cotisations pour le trimestre clos le 30 juin 2018 s'est établie à 9,65 \$ (néant – 2017).

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée au titre de ce régime d'achat d'actions à l'intention des employés s'est élevé à 31 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018 (néant – 2017).

Régime d'unités d'actions incessibles (les « UAI »)

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime d'UAI pour les trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017.

	30 juin 2018		30 juin 2017	
	Nombre d'unités	Montant	Nombre d'unités	Montant
Solde à l'ouverture de l'exercice	59 712	680 \$	197 448	1 468 \$
Attribution	–	–	375	–
Révision des estimations	–	–	–	52
Règlement de passifs	(57 383)	(654)	(136 581)	(1 218)
Solde à la clôture de la période	2 329	26 \$	61 242	302 \$
Solde, droits acquis	2 329	26 \$	–	– \$

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, aucune UAI n'a été attribuée à des membres du personnel (375 UAI au prix de 7,50 \$ – 2017). Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, le total de la charge liée au régime d'UAI a été de néant (52 \$ – 2017).

Au 30 juin 2018, la juste valeur par unité était de 10,36 \$ (7,88 \$ – 2017), pour un total de 26 \$ (302 \$ – 2017), lequel a été pris en compte dans les créditeurs et charges à payer dans les états consolidés de la situation financière.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Régime d'unités attribuées en fonction de la performance (les « UAP »)

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime d'UAP pour les trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017.

	30 juin 2018		30 juin 2017	
	Nombre d'unités	Montant	Nombre d'unités	Montant
Solde à l'ouverture de l'exercice	284 480	1 244 \$	131 781	361 \$
Attribution	168 962	–	145 177	–
Révision des estimations	–	312	–	137
Solde à la clôture de la période	453 442	1 556 \$	276 958	498 \$
Solde, droits acquis	–	– \$	–	– \$

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, 168 962 UAP (145 177 – 2017) ont été attribuées à des membres du personnel au prix de 8,65 \$ ou de 8,66 \$ (7,60 \$ – 2017). Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, le total de la charge liée au régime d'UAP s'est chiffré à 312 \$ (137 \$ – 2017).

Au 30 juin 2018, la juste valeur par unité était de 8,64 \$ (7,88 \$ – 2017), pour un total de 1 556 \$ (498 \$ – 2017), lequel a été pris en compte dans les créditeurs et charges à payer dans les états consolidés de la situation financière.

Régime d'unités d'actions différées (les « UAD »)

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime d'UAD pour les trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017.

	30 juin 2018		30 juin 2017	
	Nombre d'unités	Montant	Nombre d'unités	Montant
Solde à l'ouverture de l'exercice	182 369	2 004 \$	138 072	1 267 \$
Attribution	40 683	–	21 843	–
Révision des estimations	–	55	–	130
Solde à la clôture de la période	223 052	2 059 \$	159 915	1 397 \$

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, 40 683 UAD (21 843 – 2017) ont été attribuées à des administrateurs à des prix variant entre 8,50 \$ et 8,77 \$ (7,56 \$ à 7,62 \$ – 2017). Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, le total de la charge liée au régime d'UAD s'est chiffré à 55 \$ (124 \$ – 2017).

Au 30 juin 2018, la juste valeur par unité variait de 8,48 \$ à 8,70 \$ (7,83 \$ à 7,88 \$ – 2017), pour un total de 2 059 \$ (1 397 \$ – 2017), lequel a été pris en compte dans les créditeurs et charges à payer dans les états consolidés de la situation financière.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

13. Instruments financiers

Facteurs de risque financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2018. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risques depuis cette date.

Juste valeur

La société a déterminé que la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à des restrictions, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des autres créditeurs courants, exclusion faite de la contrepartie conditionnelle, représentait une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. C'est pourquoi aucun détail concernant leur juste valeur n'est présenté ci-dessous. La juste valeur de la facilité renouvelable se rapproche de sa valeur comptable puisqu'elle porte intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires plus une marge, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus pour des emprunts assortis de modalités et d'un risque de crédit semblables. La valeur comptable des avantages tangibles exigés par le CRTC et le solde à payer sur les acquisitions d'entreprises représente une estimation raisonnable de leur juste valeur puisqu'ils sont désactualisés au moyen du taux d'intérêt effectif, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus avec des modalités et un risque de crédit semblables.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent.

Au 30 juin 2018	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 324 \$				
Liquidités soumises à des restrictions	134 994				
Créances clients et autres débiteurs	33 420				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	16 930 \$	16 930 \$	– \$	– \$	16 930 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité renouvelable	47 881 \$				
Créditeurs et charges à payer	35 839				
Passifs au titre des reçus de souscription	138 111				
Obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	2 651				
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	7 798				
Solde à payer sur les acquisitions d'actifs	6 000				
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contrepartie conditionnelle	14 078 \$	14 078 \$	– \$	– \$	14 078 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Au 31 mars 2018	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 362 \$				
Créances clients et autres débiteurs	33 264				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placement	15 533 \$	15 533 \$	– \$	– \$	15 533 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité renouvelable	38 627 \$				
Créditeurs et charges à payer	34 205				
Obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	3 170				
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	9 321				
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contrepartie conditionnelle	15 596 \$	15 596 \$	– \$	– \$	15 596 \$

Évaluation de la juste valeur (niveau 3) :

	Placements	Contrepartie conditionnelle
Trimestre clos le 30 juin 2017		
Montant à l'ouverture, au 31 mars 2017	17 351 \$	12 956 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	–	6 525
Variation de la juste valeur	(434)	345
Règlements	–	(4 380)
Montant à la clôture, au 30 juin 2017	16 917 \$	15 446 \$

	Placements	Contrepartie conditionnelle
Trimestre clos le 30 juin 2018		
Montant à l'ouverture, au 31 mars 2018	15 533 \$	15 596 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'actifs	900	–
Variation de la juste valeur	497	1 309
Règlements	–	(2 827)
Montant à la clôture, au 30 juin 2018	16 930 \$	14 078 \$

Aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation des contreparties conditionnelles et des placements au cours des trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Placements

La société possède deux instruments de capitaux propres dans des entités fermées.

AppDirect

La juste valeur de l'instrument de capitaux propres d'une entité fermée, AppDirect, a été estimée en utilisant l'approche par le marché.

Pour les trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017, la juste valeur a été établie au moyen du prix des instruments de capitaux propres lors de la plus récente transaction de financement par capitaux propres externe, moins un escompte de 25 % en considération du facteur de liquidité. L'escompte choisi reflète la négociabilité du titre. Pour estimer la juste valeur, la direction s'est appuyée sur toute l'information pertinente dont elle disposait et a appliqué la méthode qui, selon elle, aurait été employée par des intervenants sur le marché. La juste valeur de cet instrument est demeurée inchangée au cours du trimestre, car aucune transaction de financement par capitaux propres externe n'est survenue et aucun autre indicateur de changement important pouvant avoir une incidence sur la juste valeur du placement n'a été observé.

Cet instrument de capitaux propres d'une entité fermée a été classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

La juste valeur du placement au 30 juin 2018 se chiffrait à 16 030 \$.

Nextologies

La juste valeur de l'instrument de capitaux propres d'une entité fermée, Nextologies, a été estimée en utilisant l'approche fondée sur la comparaison des données du marché. Ce modèle d'évaluation est fondé sur des multiples du marché provenant de cours de sociétés comparable au placement ainsi que du BAIIA attendu du placement.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018, la juste valeur du placement a été établie au moyen d'un multiple du BAIIA.

Cet instrument de capitaux propres d'une entité fermée a été classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

La juste valeur du placement au 30 juin 2018 se chiffrait à 900 \$.

Contrepartie conditionnelle

La contrepartie conditionnelle associée aux regroupements d'entreprises est payable à la réalisation d'objectifs en matière de croissance des produits au cours d'une période débutant à la date d'acquisition et au renouvellement de contrats avec des clients. L'évaluation de la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle est déterminée au moyen de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent i) le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés et ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction des risques utilisé pour actualiser les flux de trésorerie, lequel est fonction du risque associé à l'atteinte des cibles de produits. La contrepartie conditionnelle a été classée à titre de passifs financiers et inscrite dans les autres créditeurs (note 9). La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans le montant net des charges financières (produits financiers) (note 6).

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

14. Parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel.

La rémunération des principaux dirigeants et les jetons de présence des administrateurs se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Avantages du personnel à court terme	815 \$	935 \$
Rémunération fondée sur des actions	154	159
Unités d'actions incessibles et attribuées en fonction de la performance	190	81
Unités d'actions différées	55	124
	1 214 \$	1 299 \$

15. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers annuels consolidés audités, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Par conséquent, certaines informations, plus particulièrement celles contenues dans les notes, qui sont normalement incluses dans les états financiers annuels consolidés dressés conformément aux IFRS, ont été omises ou résumées. Pour les périodes intermédiaires, les impôts sur le résultat sont comptabilisés selon le taux d'impôt qui s'appliquerait au bénéfice ou à la perte prévu pour l'exercice. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels consolidés et aux notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés intermédiaires le 7 août 2018.

b) Recours à des estimations et à des jugements

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Pour établir les présents états financiers consolidés intermédiaires, les jugements importants posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'information étaient les mêmes que pour les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 mars 2018.

c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, ce dollar étant la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

16. Nouvelles normes ou normes modifiées adoptées par la société

Adoption de l'IFRS 15 : *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IFRS 15 instaure un cadre exhaustif servant à déterminer si des produits doivent être comptabilisés et, si tel est le cas, de quel montant et à quel moment. Elle remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'IAS 11, *Contrats de construction*, ainsi que les interprétations connexes. Cette nouvelle norme établit un modèle en cinq étapes pour la comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients. Aux termes de l'IFRS 15, les produits sont comptabilisés selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange du transfert de biens ou de la prestation de services à un client.

La société a adopté l'IFRS 15 selon la méthode rétrospective modifiée, l'incidence de l'application initiale de cette norme étant comptabilisée à la date de l'application initiale, soit le 1er avril 2018. Au moment de l'adoption de cette norme, la société n'avait pas d'ajustement cumulatif, et la méthode de comptabilisation des produits précédente a été appliquée de la même façon aux termes de la nouvelle norme. La norme n'a toutefois pas eu d'incidence importante sur la présentation brute ou nette de certains flux de produits relatifs aux applications pour les services grand public, telles que les applications mobiles. Aux termes de l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, la société comptabilisait les produits tirés d'applications sur une base nette. Selon l'IFRS 15, la comptabilisation des produits est fondée sur le principe fondamental du « transfert de contrôle » servant à déterminer le principal débiteur de l'obligation liée au service rendu. Dans ce contexte, la société sera considérée comme le mandant et elle comptabilise donc ces produits sur une base brute.

L'incidence sur les produits ainsi que sur les frais liés à la programmation musicale, le coût des services et les frais liés au contenu se présente comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	Montants présentés au 30 juin 2017	Ajustements	Montants retraités au 30 juin 2017
Produits	29 178 \$	492 \$	29 670 \$
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	10 261 \$	492 \$	10 753 \$

La société tire des produits essentiellement de la prestation de services, de la vente de solutions sur demande et de projets de solutions médias. Les produits sont évalués selon la contrepartie indiquée dans un contrat conclu avec un client et ils excluent les montants recouverts au nom de tiers. La société comptabilise les produits lorsqu'elle transfère le contrôle du produit ou livre des services à un client.

Prestation de services

Les produits tirés de la prestation de services englobent principalement ceux tirés de la distribution de musique et de contenu vidéo en continu et facturés sous forme de frais d'abonnement mensuellement, trimestriellement ou annuellement. Ces produits répondent habituellement aux critères permettant de considérer l'obligation de prestation comme remplie au fil du temps car le client reçoit et consomme la musique fournie au moment où elle est diffusée. La société comptabilise des produits différés lorsque les clients paient leurs frais d'abonnement d'avance.

Solutions sur demande

Les produits tirés des solutions sur demande englobent principalement ceux tirés des services musicaux et de concerts fournis par abonnement. Ces produits répondent habituellement aux critères permettant de considérer l'obligation de prestation comme remplie au fil du temps car le client reçoit et consomme le produit sur demande au moment où il est diffusé. La société comptabilise des produits différés lorsque les clients paient leurs frais d'abonnement d'avance.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres clos les 30 juin 2018 et 2017

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

Projets de solutions médias

Les produits tirés des projets de solutions médias englobent ceux tirés des projets médias à long terme. Les produits sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux, soit selon le pourcentage des coûts des contrats engagés sur les coûts prévus. L'incidence de toute révision des produits et des charges estimés est comptabilisée lorsque les montants sont connus et peuvent raisonnablement être estimés. Lorsque les coûts des contrats excèdent le total des produits tirés des contrats, la perte prévue est immédiatement passée en charges au moyen d'une provision pour perte à l'achèvement, peu importe le degré d'achèvement des travaux.

Dans le cadre de l'analyse en cinq étapes, la société a établi les contrats conclus avec des clients ainsi que les obligations de prestation qu'ils contiennent, déterminé le prix des transactions ainsi que leur attribution aux obligations de prestation et confirmé le caractère adéquat de sa politique de comptabilisation des produits au fil du temps à mesure que les services de solutions médias sont rendus, sur la base des coûts engagés, comme il est décrit plus haut.

Adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers (IFRS 2014)* [l'« IFRS 9 (2014) »]. L'IFRS 9 (2014) présente quelques différences avec l'IFRS 9 (2009) et l'IFRS 9 (2010), que la société a adoptées de façon anticipée le 1^{er} avril 2012. Ces différences ont trait au classement et à l'évaluation des actifs financiers et à la comptabilisation des passifs financiers. L'IFRS 9 (2014) instaure également un nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues aux fins du calcul de la dépréciation des actifs financiers. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. En ce qui a trait aux clients et autres débiteurs, la société a appliqué l'approche simplifiée de la norme et a calculé les pertes de crédit attendues selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie. La société a créé une grille de calcul de la provision fondée sur l'historique des pertes de crédit de la société, avec ajustements pour tenir compte de facteurs prospectifs propres au débiteur et au contexte économique.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la société.

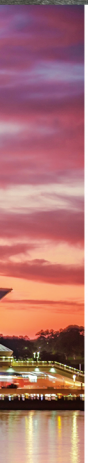
Adoption de l'IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*

Le 8 décembre 2016, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*. Cette interprétation clarifie la date qui devrait être utilisée pour la conversion lorsqu'une transaction en monnaie étrangère fait l'objet d'un paiement ou d'un encaissement anticipé. La société a adopté cette interprétation de façon prospective le 1^{er} avril 2018, sans incidence sur ses états financiers consolidés intermédiaires.

17. Nouvelles normes ou normes modifiées que la société n'a pas encore adoptées

IFRS 16 – *Contrats de location*

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Son adoption anticipée est autorisée si une entité adopte également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la même date ou avant. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige celui-ci à comptabiliser les actifs et les passifs de tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf s'ils portent sur des actifs de faible valeur. Un preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent et un passif représentant son obligation de verser des paiements locatifs. Cette norme reprend pour l'essentiel les exigences comptables imposées aux bailleurs par l'IAS 17 tout en les obligeant à fournir des informations plus étoffées. Elle modifie également d'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location, notamment leur définition et comporte des dispositions transitoires. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 aux fins de ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2019. L'ampleur des répercussions de l'adoption de cette norme n'a pas encore été établie.



stingray.com